

## REGLEMENT DE LA CAMPAGNE BOOST REMPLACEMENT CARTE CRYSTAL ORGANISEE PAR NSIA BANQUE CI

### Article 1 : Organisateur du jeu

La Société NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 24.734.572.000 de francs CFA, exerçant dans le domaine bancaire, Immatriculée au RCCM sous le numéro CI-ABJ-01-1981-B14-52039 dont le siège social est à Abidjan → C-22 rue Goyavier, Avenue Jean Mermoz, Immeuble ACACIA- Cocody - ayant son établissement principal à Abidjan Plateau 8-10 Avenue Joseph ANOMA , Tél. : 27 20 20 07 20 - Adresse : 01 BP 1274 Abidjan 01 - Web : [www.nsiabanque.ci](http://www.nsiabanque.ci) organise un jeu concours « **Campagne Boost Remplacement Carte Crystal** »

Ce jeu concours se déroule **du 18 mai 2024 de 00h01 minutes au 16 juin 2024 à 23h59 minutes**, sous les conditions prévues au présent règlement.

Ce présent règlement vient en prorogation du précédent dont la campagne était prévue sur la période du **23 avril au 17 mai 2024**.

### Article 2 – Participants et conditions de participation

L'action **Campagne Boost Remplacement Carte Crystal** est ouverte à toute personne physique âgée d'au moins 18 ans et titulaires d'une carte prépayée Crystal actives concernés par l'opération de remplacement de carte Crystal à titre gratuit.

Tout titulaire d'une carte prépayée Crystal active concernés par l'opération en effectuant un remplacement de sa carte Crystal dans les agences NSIA Banque CI au cours de la période ci-dessus indiquée, peut remporter les lots NSIA Banque CI.

Ne sont pas autorisées à participer au Jeu, le personnel de la banque, les personnes ayant collaboré à l'organisation du Jeu ainsi que les membres de leurs familles directes respectives, les salariés de l'Organisateur. (Proposition)

Toute participation au Jeu sera considérée comme non valide en cas d'inexactitude d'identité, d'adresse ou de qualité, rendant la participation nulle.

A chaque remplacement de carte Crystal, les informations du client (noms- prénoms, contacts, téléphonique,) seront enregistrées à travers le formulaire de souscription à la carte Crystal remplie par le client.

Ainsi les agences transmettront une photocopie dudit formulaire à la fin de la campagne pour un tirage au sort qui sera effectué à la Direction Marketing, Communication sis à Abidjan → C-22 rue Goyavier, Avenue Jean Mermoz, Immeuble ACACIA- Cocody à partir des photocopies qui auront été reçus des agences suivant les modalités définies à l'Article 4 du présent règlement de jeu.

### Article 3 – Dotation

La campagne Boost Remplacement carte Crystal consistera à récompenser, par tirage au sort, **20 clients** qui auront effectué le remplacement de leur carte Crystal Particulier sur la période de la campagne.

- **1er Prix** : un réfrigérateur (Réfrigérateur combiné - 70cm- 192\*70\*74.5 (H\*L\*P) -3 tiroirs – 501 litres – No frost - garantie 12 mois) d'une valeur de 500 000 FCFA
- **2e Prix** : une télévision - 40 pouces 4K- HDR – Smart TV 4K d'une valeur de 350 000 FCFA
- **3e Prix** : une gazinière d'une valeur de 250 000 FCFA
- **4e prix** : un Smartphone d'une valeur de 200 000 FCFA
- **5e Prix** : un smartphone d'une valeur de 150 000 FCFA
- **6e au 20e prix** : Rechargement de la carte Crystal d'une valeur de 50.000 FCFA, chacun

Les lots non réclamés seront annulés après 3 mois, soit au 20 août 2024.

La liste des gagnants sera communiquée sur la page Facebook de NSIA Banque CI.

#### **Article 4 – Tirage au sort**

Le tirage au sort sera organisé à la fin de la campagne à la Direction Marketing, Communication sous la supervision de **Me KOUADIO KOUASSI THOMAS BECKET**, Commissaire de Justice, près le tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance d'Abidjan Plateau et la Cour d'Appel d'Abidjan. Les gagnants à la fin du tirage seront informés par appel téléphonique et par SMS, au plus tard 2 jours après le tirage au sort.

Il ne sera attribué qu'un seul lot par gagnant.

La liste des gagnants sera communiquée sur la page Facebook de NSIA Banque CI.

#### **Article 5 – Retrait des lots**

Une remise des lots sera effectuée à travers une cérémonie solennelle au siège social de NSIA Banque CI, Abidjan → C-22 rue Goyavier, Avenue Jean Mermoz, Immeuble ACACIA- Cocody.

#### **Article 6 – Droit à l'image**

Du fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise l'organisateur à utiliser ses noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone et photographies dans toute manifestation promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné.

#### **Article 7 – Limitation de responsabilité**

NSIA Banque CI se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'opération, en raison de tout événement sans que sa responsabilité ne soit engagée.

#### **Article 8 – Contestation et litige**

La participation à cette opération, implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par le participant.

Toute contestation liée à cette opération, devra se faire par lettre manuscrite, dans un délai de 5 jours suivant la déclaration des gagnants à la Direction Marketing, Communication de NSIA Banque CI. La voie amiable est celle préconisée pour résoudre les différends nés de l'interprétation ou de l'exécution du présent règlement. Si le désaccord persiste, il sera soumis au Tribunal de Commerce d'Abidjan.

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation que ce soit de la part des participants. Le gagnant ne peut en aucun cas réclamer le remplacement du gain, par un autre.

#### **Article 9 – Dépôt et consultation du règlement**

Un original du présent règlement est déposé en l'Etude de **Me KOUADIO KOUASSI THOMAS BECKET**, Commissaire de Justice, près le tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance d'Abidjan Plateau et la Cour d'Appel d'Abidjan, titulaire de la 33<sup>ème</sup> Charge, Etude sise à Abidjan Cocody, Cité des Arts près de la RTI, 166 Logements, Bâtiment A, 3<sup>ème</sup> Escalier, 2<sup>ème</sup> étage Porte 10, tel : 22 44 66 48, Cel : 05 77 44 49

Ce règlement de la campagne est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande, auprès de la Direction Marketing, Communication de NSIA Banque CI sis à Abidjan, C-22 rue Goyavier, Avenue Jean Mermoz, Immeuble ACACIA- Cocody. Il est également consultable sur : [www.nsiabanque.ci](http://www.nsiabanque.ci)

#### **Article 10 – Données à caractère personnel**

Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de cette campagne, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

Tout participant a le droit de s'opposer au traitement de certaines de ces données à caractère personnel pour des motifs légitimes tenant à sa situation particulière, ou lorsque ce traitement est fait à des fins de prospection.

Tout participant justifiant de son identité peut également exiger que soient rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou supprimées les données à caractère personnel le concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

**Fait à Abidjan, le 17 mai 2024**

**Directeur Général NSIA Banque CI**